



RÉSUMÉ DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 OCTOBRE 2026



FINANCES

- Rabais de taxes municipales et scolaires d'un montant de 1 080,72\$, en vertu des articles 357 et 358 de la Loi sur les municipalités.
- Le Conseil a dirigé le personnel municipal à examiner la possibilité de mettre en place un programme d'incitatifs financiers, comparable à celui offert aux professionnels de la santé, afin de favoriser le recrutement d'un vétérinaire à Hearst.
- Location gratuite de l'espace municipal occupé par le Dépôt Gamelin au Centre récréatif Claude-Larose pour une période supplémentaire de cinq ans.
- Renouvellement de l'entente de services de déneigement avec Les Entreprises Forma-Jeunes Inc. pour une période de cinq ans.



PARCS ET LOISIRS

- Utilisation gratuite de l'espace d'entreposage situé au sous-sol du Centre récréatif Claude-Larose par l'Association du hockey mineur de Hearst, pour la saison 2026-2027.
- Utilisation gratuite de l'espace d'entreposage situé au sous-sol du Centre récréatif Claude-Larose par le Club de patinage artistique de Hearst et de la salle La Limite lors des compétitions du club, pour la saison 2026-2027.

RÉUNION PUBLIQUE

- Réunion publique relative à une demande de rabais de taxes.



POLITIQUES

- Adoption de la nouvelle Politique de responsabilité et transparence de la Ville de Hearst.
- Nomination de Stéphane Lapointe (Hearst), Linda Semczynszyn (Kapuskasing) et Chantal Chabot (Mattice), membres du Comité conjoint de vérification de conformité des élections de 2026.
- Appui à la résolution du Eastern Ontario Wardens' Caucus, demandant au gouvernement de l'Ontario de permettre aux municipalités de conserver la partie non remboursable de 1,76% de la taxe de vente harmonisée (TVH) afin de la réinvestir dans les infrastructures locales.

AMÉNAGEMENT

- Renouvellement de l'entente avec Les Médias de l'épinette noire Inc. pour la diffusion de communications audio en direct lors de situations d'urgence ou d'interruptions de services essentiels.
- Considérant l'absence de plusieurs membres du Conseil, report de l'étude de la demande de l'Université de Hearst concernant le don d'un terrain municipal.

